

de la commune de NORON LA POTERIE

Nombre de membres  
Afférents au Conseil Municipal: 9  
en exercice: 9  
Qui ont pris part à la délibération: 8  
Pour : 8  
Contre : 0

Séance du 8 avril 2024

Date de la convocation :  
04.04.2024

L'an deux mil-vingt quatre, le 8 avril 20h00, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué,

s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en la Salle de la mairie sous la présidence de Monsieur SCelles François, maire.

Date d'affichage :  
04.04.2024

Présents: Mmes Florence Fages, Elisabeth Levillain  
Mrs Romain Desaint-Denis, François Kolakowski, Frédéric Lebastard,  
Glenn Ossemont, Guillaume Pastre

Non excusé : M. Maxime Lamour

M. Guillaume Pastre a été nommé secrétaire de séance.

### **Objet de la délibération : Budget primitif 2024**

Après en avoir délibéré le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le budget primitif 2024 proposé par le maire, qui s'équilibre aux sommes de :

- En recettes et dépenses de fonctionnement : 357 496,40 €
- En recettes et dépenses d'investissement : 270 140,31 €

Pour extrait conforme au registre.  
A Noron-la-Poterie, le 8 avril 2024

Le Maire, Mr SCelles François



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en sous-préfecture le 12.04.24  
et publication ou notification du 12.04.24